

Les Crêtes de La Chartreuse de la Verne



Une randonnée proposée par *squale1953*

Randonnée sur les Crêtes et forêts des Maures.
Un paysage époustouflant sur la Méditerranée et sur les Alpes.



Randonnée n°85614

Durée :	4h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.73km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	484m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	485m	Région :	Massif des Maures
Point haut :	537m	Commune :	Collobrières (83610)
Point bas :	226m		

Description

Parking obligatoire de la chartreuse de la Verne au bout de la D214.

D/A : Emprunter la piste en direction de la Chartreuse.

Prendre tout de suite à l'arrivée sur l'esplanade de la Chartreuse (croisement route de la Verne) la piste montante à droite.

Cette piste monte en sous-bois jusqu'à un croisement.

(1) Prendre en face la piste direction "Retenue d'eau de Lambert" avec un ancien revêtement et continuer jusqu'au prochain croisement orientation Sud.

(2) Arriver à un croisement "Piste de La Silvadiere", prendre le sentier en face qui monte. Ce sentier passe en sous-bois sous les bruyères géantes.

(3) À la piste, prendre à droite et continuer jusqu'à des ruines.

(4) Au niveau des ruines prendre à gauche le GR®90. Attention très peu marqué. Arriver sur une piste large.

(5) Prendre à droite pour arriver à la retenue d'eau du "Grand Noyer".

(6) Reprendre la piste en sens inverse pour revenir au croisement **(5)** et monter à droite jusqu'au croisement.

(7) Prendre à gauche, laisser le prochain sentier à droite et la piste à gauche.

Continuer cette piste montante, passer une citerne et en admirer la vue sur la mer et la forêt.

(8) Prendre la piste à droite et continuer jusqu'à un admirable vue sur le golfe de Saint-Tropez.

(9) Au croisement, prendre la piste à droite sous les Châtaigniers en direction de La Chartreuse et rejoindre le parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de la Chartreuse de la Verne
N 43.234685° / E 6.399956° - alt. 429m - km 0

1 Croisement, piste en face
N 43.230785° / E 6.391405° - alt. 516m - km 0.94

2 Sentier montant en face
N 43.221701° / E 6.39251° - alt. 526m - km 2.23

3 À droite, à la piste
N 43.210199° / E 6.383423° - alt. 307m - km 4.13

4 Jonction GR90
N 43.209566° / E 6.378294° - alt. 292m - km 4.59

5 Large piste à droite
N 43.205272° / E 6.377908° - alt. 255m - km 5.28

6 Retenue du Grand Noyer
N 43.204788° / E 6.376181° - alt. 228m - km 5.59

7 Piste à gauche
N 43.205491° / E 6.382962° - alt. 282m - km 6.33

8 Piste à droite
N 43.224374° / E 6.407101° - alt. 502m - km 9.95

9 Vue sur le golfe de Saint-Tropez
N 43.233747° / E 6.409344° - alt. 435m - km 11.69

D/A Parking de la Chartreuse de la Verne
N 43.234709° / E 6.40001° - alt. 428m - km 12.73

Informations pratiques

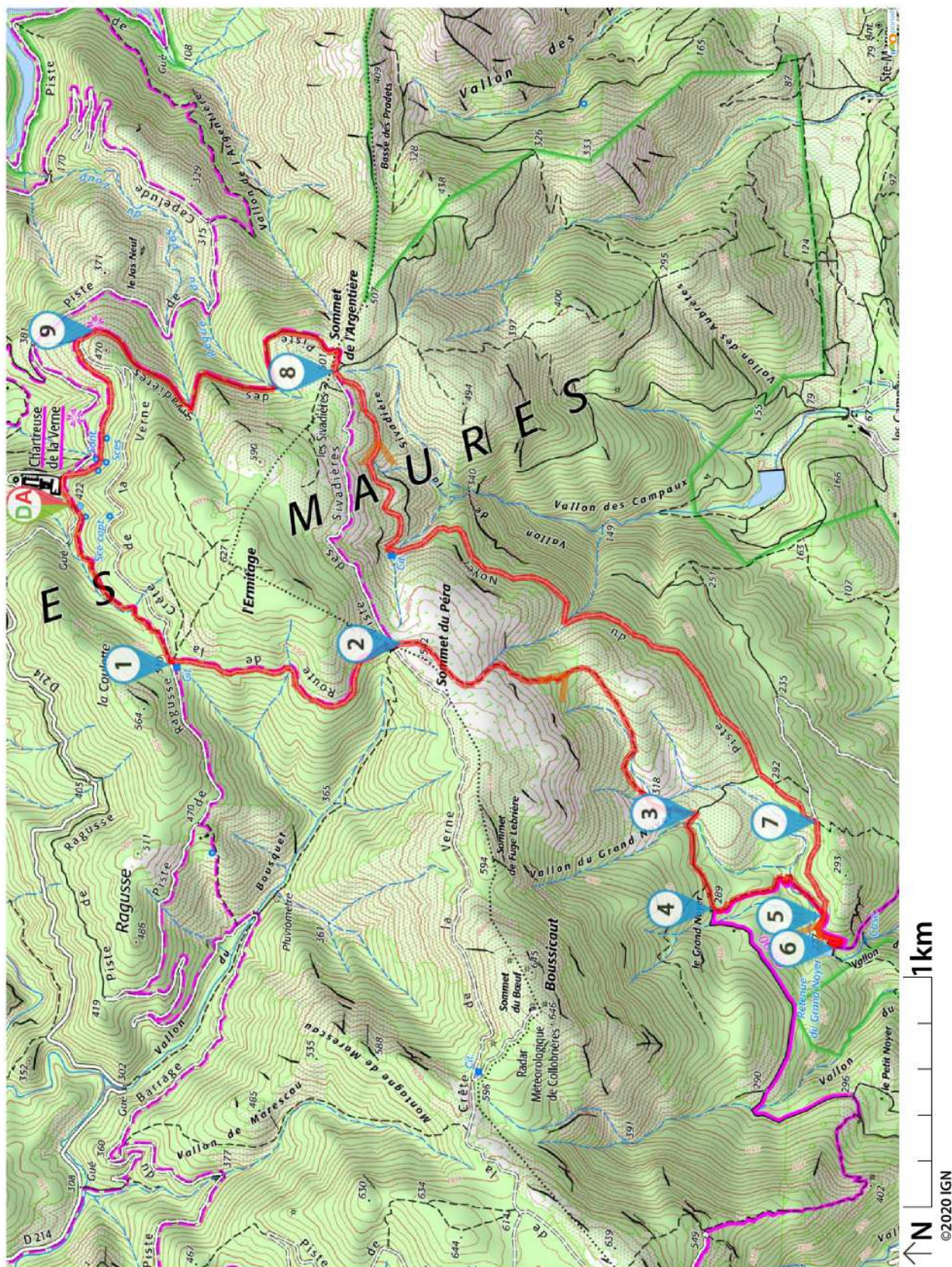
Pique-nique à la retenue du Grand Noyer.

A proximité

Visite de La Chartreuse de La Verne.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-cretes-de-la-chartreuse-de-la-verne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

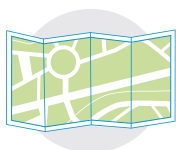
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



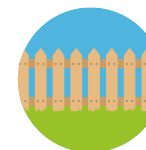
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



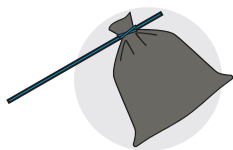
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.